

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE GIEZ

Mardi 16 décembre 2009, Grande salle, 20 heures.

L'Assemblée est dirigée par M. Jean-François Jeannin, Vice-président.

6 assermentations sont demandées :

- M. Schopfer Laurent
- Mme Fleurdelys Françoise
- Mlle Fleurdelys Sélia
- M. Trolliet Alix
- M. Amiet Denis
- M. Kemmling Hervé

L'appel nominal révèle la présence de 37 membres sur 56 ; le Conseil peut donc délibérer.

1. Ordre du jour

Après les assermentations, le Vice-président propose de modifier l'ordre du jour et de placer l'élection du président au dernier point de l'ordre du jour. Il n'y a pas d'opposition à ce changement.

- Assermentations, Appel
- Lecture du procès-verbal de la dernière séance
- Budget 2010 de la bourse communale
- Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants
- Communications et réponses de la Municipalité
- Divers et propositions individuelles
- Election du Président

2. Lecture du procès verbal de la dernière séance

Après la lecture M. Bärtschi, Municipal indique qu'il faut bien lire un prix au **mètre cube** et non pas au mètre carré son intervention sur le coût de construction de la grange communale.

Suite à cette correction, le PV du 16 juin 2009 est accepté à l'unanimité.

3. Budget 2010 de la bourse communale

M. Jean-Daniel Cruchet, donne lecture du rapport municipal sur le budget 2010 de la Bourse communale.

M. Bertrand Herren, rapporteur de la Commission des finances donne lecture du rapport de la commission.

La Commission constate que le budget 2010, déficitaire du montant de CHF 237'212 est un budget de fonctionnement qui s'inscrit dans la continuité de 2009. Toutes les éventuelles dépenses supplémentaires qui seront nécessaires à la

réalisation des futurs investissements feront l'objet d'un préavis du Conseil Général. Il est constaté que la Municipalité a été prudente dans l'établissement du budget ; la Commission des Finances propose au Conseil général d'accepter le budget de la bourse communale tel que présenté.

La parole n'étant pas demandée, le Vice-président invite le Conseil à passer au vote.

Le préavis est accepté. Il y a 3 abstentions.

4. Règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants

M. Jean-Daniel Cruchet, donne lecture du préavis municipal sur le règlement et tarif des émoluments du contrôle des habitants.

M. Bertrand Herren, rapporteur de la Commission des finances, donne lecture du rapport de la commission.

La Commission relève que ce règlement est nouveau et qu'il a été établi pour permettre à la Commune d'encaisser des émoluments pour des activités administratives du contrôle des habitants.

La commission recommande au Conseil d'accepter le préavis tel que présenté.

La parole n'étant pas demandée, le Vice-président invite le Conseil à prendre la parole

Le préavis est accepté. Il y a 3 abstentions.

5. Réponses et communications de la Municipalité

Daniel Trolliet (Forêts et terrains communaux, aménagement centre du village)

- Grange communale : Conformément au préavis, la municipalité a présenté un projet comprenant des panneaux photovoltaïques qui influencent positivement les critères Mingergie, devenus plus exigeants en 2009.
- Forêts : Une partie du patrimoine a pu être placée dans un inventaire de soutien aux chênaies ce qui nous vaut d'être subventionné pour les travaux d'entretien ;
Une partie de la propriété du Miriaux pourrait être placée en réserve de sénescence dans le cadre d'un projet de diversité. Les travaux seraient pris en charge par les services cantonaux, contre la mise en veilleuse de l'exploitation pendant 50 ans, à l'exception des travaux de sécurisation ;
Des travaux seront entrepris le long du Grandsonnet au début 2010 en même temps que le tronçon situé sur la Commune de Giez ;
Le volume à exploiter est faible et Giez remplit facilement les exigences vis-à-vis du Groupement des Triages Forestiers concernant la filière bois-énergie.
Le groupement prévoit d'agrandir le hangar existant alors que la demande de plaquettes croît régulièrement. Les statuts du groupement seront aménagés.
- Verger : Une dizaine d'arbres fruitiers devraient être plantés le long du Chemin des Pins Cette action est soutenue par le Fonds Suisse pour le Paysage.
- Lignes de transport : une quarantaine de réponses ont été obtenues au sondage et ont confirmé le manque de transports pendant les vacances, la

matinée et le milieu de journée. S'il est possible que l'horaire 2010-2011 apporte une solution intéressante, il est peu probable que des courses supplémentaires soient planifiées dès cet été. Une refonte du système Publicar est également en cours.

- Concept énergétique : l'ossature de notre concept énergétique est terminé (avec Vugelles, Valeyres et Orges). Des axes d'action vont être proposés ; chaque nouvelle réalisation ou achat fera l'objet d'une réflexion énergétique.

Pascal Bärtschi (Eaux claires, épurations, travaux)

- Eaux : des raccordements sont prévus, mais n'ont pas été réalisés. Le projet du bouclage du réseau d'eau Clos d'Amont permet le raccordement du quartier Clos d'Amont.
- Ecoles : ARMOS a été accepté par le Grand conseil, sans référendum. Il y aura un impact sur le groupement scolaire, particulièrement sur l'organisation des transports vu l'harmonisation des horaires.
- Grange communale : Vu les montants, une procédure d'adjudication simplifiée sur invitation est possible.

Sandra Aubert (Bâtiments communaux, action sociale)

- Bâtiments : plusieurs appartements ont changé de locataire ; ils ont fait l'objet de rafraîchissements.
- Réseau d'accueil : 2 nouvelles communes ont rejoint le réseau, portant le nombre à 13 ; il y a 4 structures (3 à Grandson et 1 à Montagny) ; celles-ci sont pleinement utilisées ; les demandes pour les enfants de Giez ont été prises en compte. Une réflexion devra également avoir lieu par rapport à ARMOS.

Armando Cantaffa (Voirie, déchetterie, Strid, PC et service du feu)

- Déchetterie : après 9 mois, la taxe au sac rétrocedée par la STRID et la taxe forfaitaire couvre 75 % des coûts de la Commune, soit en dessus du seuil de couverture de 70 %, tel que requis par la loi. Les horaires de la déchetterie ont été maintenus ; ceci devrait continuer vu la bonne discipline observée.
- Voirie : Le reflachage des routes a été reporté à l'année prochaine. Il avait été déplacé du fait de l'Abbaye ; ensuite l'entreprise mandatée a été reprise.
- Feu / PC : Christian Duvoisin restera commandant du corps pour 2010 vu qu'il est membre du Comité de la nouvelle organisation, prévue pour 2011. Le corps passera à 23 membres ; de nouvelles recrues ne sont plus formées vu qu'à terme la taxe tombera avec le système du volontariat. Il y a une nouvelle alarme sur le toit de la Grande salle.

Jean-Daniel Cruchet, Syndic (Administration générale, finances, police, aménagement du territoire)

- La numérotation des rues sera prochainement réalisée (plaques bleues). L'employé communal prendra contact avec les propriétaires pour l'installation, qui sera prise en charge par la Commune.
- Modération du trafic : La municipalité et le groupe de travail du Conseil général se sont déjà réunis deux fois. La reddition du travail est prévue pour le 11 janvier 2010. Les projets devront passer devant le Conseil général. A une question de Denis Amiet, il est indiqué que la place du village sera la première concernée dans le cadre d'un projet traitant également de l'accès à Clos

d'Amont. Sur la base d'une question de M. Schopfer, il est indiqué que le chemin de la Outre entre dans l'analyse de modération du trafic ; Giez est toutefois tributaire de Grandson, vu que la route continue sur cette Commune et que le projet doit être en lien avec la décision sur son affectation.

- Législature : la législature se terminera d'ici à la mi-2011, dans 1 ½ année. Il y aura probablement un changement dans la manière de fonctionner vu que d'ici là de nombreux nouveaux habitants sont attendus. La Municipalité va avancer sur plusieurs projets, comme la nouvelle déchetterie.

6. Divers et propositions individuelles

Les deux questions ont été reprises sous le point « Réponses et Communication de la Municipalité ».

7. Election du président

M. Buchiller Jean-Marc est proposé pour le poste. Il accepte son élection qui a lieu à l'unanimité, moins une abstention.

La parole n'étant plus demandée, le président met un terme au Conseil à 21h25.

Un repas est servi

Ainsi fait à Giez, le 16 décembre 2009

Le Vice-Président

Le Secrétaire

Jean-François Jeannin

Bernard Milliet